

EUROPEAN STANDARD

EN 1991-1-3:2003/AC

NORME EUROPÉENNE

March 2009

EUROPÄISCHE NORM

Mars 2009

März 2009

ICS 91.010.30

English version
Version Française
Deutsche Fassung

Eurocode 1 - Actions on structures - Part 1-3: General actions - Snow loads

Eurocode 1 - Actions sur les structures -
Partie 1-3: Actions générales - Charges de
neige

Eurocode 1 - Einwirkungen auf Tragwerke -
Teil 1-3: Allgemeine Einwirkungen,
Schneelasten

This corrigendum becomes effective on 11 March 2009 for incorporation in the three official language versions of the EN.

Ce corrigendum prendra effet le 11 mars 2009 pour incorporation dans les trois versions linguistiques officielles de la EN.

Die Berichtigung tritt am 11.März 2009 zur Einarbeitung in die drei offiziellen Sprachfassungen der EN in Kraft.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Brussels

© 2009 CEN All rights of exploitation in any form and by any means reserved worldwide for CEN national Members.
Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.
Alle Rechte der Verwertung, gleich in welcher Form und in welchem Verfahren, sind weltweit den nationalen Mitgliedern von CEN vorbehalten.

Ref. No.:EN 1991-1-3:2003/AC:2009 D/E/F

1 Modifications apportées à l'Avant-propos

1) Page 3, 2^{ème} alinéa, remplacer :

« ...et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2004. »

par :

« ... et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2010. »

2) Page 5, 'Annexe nationale pour l'EN 1991-1-3', NE CONCERNE QUE LA VERSION ANGLAISE

2 Modification apportée à la Section 1, 'Généralités'

1) Page 5, 1.1 'Domaine d'application', alinéa (2): NE CONCERNE QUE LA VERSION ANGLAISE

3 Modifications apportées à la Section 5, 'Charges de neige sur les toitures'

1) Page 14, Paragraphe 5.3.3 'Toitures à deux versants', alinéa (4), remplacer :

« sont représentées par les cas (ii) et (iii) de la Figure 5.3. »

par ce qui suit :

« sont représentées par les cas (ii) et (iii) de la Figure 5.3, sauf spécification contraire pour des conditions locales. »

2) Page 15, Paragraphe 5.3.4 'Toitures à versants multiples », alinéa (1), remplacer :

« ...et représentés sur la Figure 5.1. »

par ce qui suit :

« ...et représentés à la Figure 5.4. »

3) Page 18, Figure 5.7, remplacer :

« Lorsque b_2 est inférieur à l_s . »

par ce qui suit :

« Cette disposition de charge s'applique lorsque b_2 est inférieur à l_s . »

4 Modifications apportées à l'Annexe B, 'Coefficients de forme pour les accumulations exceptionnelles de neige'

1) Page 22, B1 'Domaine d'application, alinéa (1), remplacer « . » à la fin du point c) par « ; ».

2) Page 24, B.4 'Toitures où l'accumulation se produit au droit de saillies, d'obstacles ou d'acrotères', alinéa (2), remplacer :

« ... est inférieure à 1 m^2 , l'effet... »

par ce qui suit :

« ... est inférieure à 1 m, l'effet... »

5 Modification apportée à l'Annexe C, 'Cartes européennes de la charge de neige sur le sol'

1) *Page 27, alinéa 3*, NE CONCERNE QUE LA VERSION ANGLAISE

Modification apportée à l'Annexe D, 'Ajustement de la charge de neige sur le sol à la période de retour'

1) *Page 37, alinéa (4)* : NE CONCERNE QUE LA VERSION ANGLAISE